

ACEF – Réunion de Bureau du vendredi 15 décembre 2023 en visio TEAMS (09h30 à 10h50)

Administrateurs présents : Marc, José, Pascal, Cyril, et Bruno (10h15)

Invitée en première partie Com' : Vanessa Riollet (Septunsix)

Points essentiels à retenir :

1) Communication : (09h30 à 10h05)

✓ **Newsletter (#5)**

- Association Sportive Universitaire d'Evry (ASU-E) : Vanessa nous informe qu'elle a réalisé l'interview d'Eric Audrey. Le sujet proposé concernera les actions des étudiants participant aux courses *Color Run* et *Urban Trail* pour lesquelles ils étaient initialement rentrés en relation avec notre ACEF par la BPRI dont l'université d'Evry est partenaire.
- Amicale des Policiers du Val d'Oise : Vanessa a eu hier les coordonnées d'un point de contact (Grégory Giffard) via Emmanuel et Sandrine. Deux domaines pourraient être couverts : leurs sections sportives et leurs œuvres sociales. Ayant déjà beaucoup de sujets sportifs traités, Vanessa propose de se concentrer plutôt sur le volet social. L'interview du policier sera réalisée dans les prochains jours.
- Vanessa espère sortir la Newsletter avant la fin décembre. La V0 sera envoyée prochainement.

✓ **Actualités :**

- Les articles sont à jour dans les Actualités.

Les prochaines actualités pourraient concerner :

- Tripartite DGGN-ACEF-BPRI : enfants de familles de gendarmes invités sur le bateau de la Transat *Jacques Vabre* aux couleurs de la BP. Vanessa manque encore d'informations et de photographies qui pourraient avoir été prises par Emmanuel présent le jour de la visite des enfants.
- CSINI : Participation du 01 au 09 décembre 2023 en Thaïlande aux championnats du monde handicap d'escrime. Présence sur place de notre administrateur Stéphane Denoyelle maître d'arme entraîneur de l'équipe de France militaire.
- Association sportive Perrée-Vicairie (ANAS) : inauguration de leur nouvelle salle de sport.
- CDOP-95 : création d'une nouvelle section Trail.

✓ **Divers :**

- Une version 2024 du tableau Google Sheet pour le suivi des demandes d'aides et les votes des administrateurs sera prochainement mise en place sur le site.
Comme proposé par Cyril, le tableau s'ouvrira dorénavant en cliquant simplement dessus au lieu et place de cliquer sur le pavé bleu situé en haut à droite du tableau. L'aperçu du tableau sera également modifié afin que les administrateurs puissent faire la différence entre le simple aperçu de base et la version réellement ouverte avec la fonction des votes active. Le but est de faciliter encore plus l'accès aux votes pour les administrateurs. Cyril réalisera un nouveau tuto qui sera mis en ligne sur le site par Vanessa.
- Vanessa s'inquiète du devenir du poste occupé actuellement par Agnès qui doit partir prochainement, car elle devra former le/la remplaçant(e) pour mettre en ligne les documents et lui créer les accès sur notre site internet.
Marc informe Vanessa des derniers éléments portés à sa connaissance et qui ont été évoqués durant le dernier CA. Il doit aller au siège de la BPRI cette semaine et espère avoir plus de précisions. Agnès cessera définitivement son activité juste avant Noël, pour une mise à la retraite effective le 1^{er} janvier 2024.

2) ACEF :

✓ **Point sur les sujets abordés lors de la réunion ACEF/BRPI du mercredi 13 décembre 2023 :**

Pascal y était présent. Les nouveaux dossiers discutés sont les suivants :

- **ADASP-91** : demande 12 000 € pour l'année 2023. L'aide demandée représente 50% du montant de la confection de 1 700 agendas à 15 euros l'unité qui sont offerts aux policiers, et sur lesquels l'ACEF Rives de Paris et la BPRI sont bien mis en valeur. Il explique que les collègues sont très contents d'utiliser les agendas de l'ADASP-91 car les sociétés et commerçants qui en offraient auparavant n'en réalisent plus, par soucis d'économie et avec l'avènement du digital.

De très nombreuses actions sont réalisées toute l'année par les membres de l'ADASP-91 dans la région parisienne aux couleurs de l'ACEF Rives de Paris et la BPRI.

BPRI émet un avis défavorable sous le prétexte que les actions sont déjà réalisées, et préférerait que la subvention ACEF soit fournie au titre de l'année 2024. Ce qui fait que le partenaire n'aurait rien pour 2023. José précise que la demande réalisée en fin d'année 2022 pour l'année 2022 n'avait été finalement traitée que lors du CA de mars 2023. Il ne se voyait pas refaire de suite une nouvelle demande au titre de l'année 2023.

- **Amicale des Sapeurs-Pompiers de l'aéroport de Paris (Orly)** : demande 10 000 € pour l'année 2023.
Même problème que précédemment pour la BPRI, qui ne souhaite pas que l'ACEF fournisse une aide au titre de 2023 mais pour 2024.
- **Centre Hospitalier Intercommunal de l'hôpital de Villeneuve Saint-Georges / COCH (Club Sportif et Culturel)** : Demande 3 000 € pour l'amélioration de leur salle de repos des soignants.
BPRI émet un avis favorable. Notre ACEF également, car cela est cohérent avec nos valeurs d'aide des personnels hospitaliers.
- **CSLG Caserne Kellerman (Garde Républicaine)** : demande 3 000 €.
Marc est heureux de constater que leur association, qui est un des tous premiers partenaires de notre ACEF, reprenne vie. BPRI émet un avis favorable. Notre ACEF également.
- **Escale des Génompolitain** : demande 3 000 € pour participer au renouvellement de leur matériel de sport qui se fera sur plusieurs années. BPRI émet un avis favorable. Notre ACEF également.

✓ **Point sur les nouvelles demandes et aides financières accordées aux partenaires :**

- **ADASP-91** : demande 12 000 euros pour l'année 2023.
→ Le Bureau décide de ne pas suivre l'avis consultatif de la BPRI, et valide le fait que la demande de l'ADASP-91 sera bien prise en compte au titre de l'année 2023. Le Bureau valide une aide financière de 12 000 €.
- **Amicale des Sapeurs-Pompiers de l'aéroport de Paris (Orly)** : demande 10 000 € pour l'année 2023.
→ Le Bureau décide de ne pas suivre l'avis consultatif de la BPRI, et valide le fait que la demande de l'ASPAP sera bien prise en compte au titre de l'année 2023. Le Bureau valide une aide financière de 10 000 €.
- **Centre Hospitalier Intercommunal de l'hôpital de Villeneuve Saint-Georges / COCH (Club Sportif et Culturel)** : Demande 3 000 €.
→ Le Bureau valide une aide financière de 3 000 €.
- **CSLG Caserne Kellerman (Garde Républicaine)** : demande 3 000 €.
→ Le Bureau valide une aide financière de 3 000 €.
- **Escale des Génompolitain** : demande 3 000 €
→ Le Bureau valide une aide financière de 3 000 €.

Autres dossiers en cours :

- **Les Roses Esperança** : demande 3 500 € (dossier en cours depuis avril 2023).
Le dossier reste à l'étude. José nous informe que le document de Convention ACEF est en cours de rédaction.
- **Sections Sportives des Policiers d'île-de-France (93)** : Demande 6 000 €, que le Bureau a décidé d'aider au maximum à hauteur de 3 000 € (dossier en cours depuis octobre 2023). Le dossier reste à l'étude, faute d'informations complémentaires attendues de la part du partenaire, qui ne répond pas aux sollicitations de José jusqu'à présent.
- **Human Impact** : demande 7 650 €, que le Bureau a décidé d'aider au maximum à hauteur de 2 000 à 3 000 € (dossier en cours depuis novembre 2023). Le dossier reste à l'étude, faute d'informations complémentaires attendues de la part des soignants des hôpitaux qui auraient bénéficié des services de massages Shiatsu proposés par l'association HI.

***NB** : L'ADASP-91 et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de l'Aéroport de Paris fonctionnent et réalisent leurs actions annuelles avec leurs fonds de roulement. Il y a une certaine logique qu'elles fassent leurs demandes en fin d'année calendaire : une fois les actions bien réalisées. Elles procèdent de la sorte depuis plus de 10 ans et cela n'avait jamais posé de soucis jusqu'à présent.*

La très grande majorité des partenaires font leur demande d'aide en début d'année pour leurs projets d'actions à venir. Ils pourraient ne pas pouvoir les faire si nous ne les aidions pas. Nous prenons alors le risque qu'ils ne les fassent finalement pas alors que l'aide a été versée. Dans ce cas, il arrive que des partenaires remboursent l'ACEF d'eux-mêmes ou nous demandent si ils peuvent faire d'autres actions avec la subvention versée.

Existe également le cas des partenaires appartenant à la FCD (Fédération des Clubs de la Défense, à laquelle appartiennent les CSLG et CSA notamment) dont l'activité annuelle se déroule du 1er septembre année N au 31 août N+1 et non du 1er janvier au 31 décembre de l'année N. Ils font généralement leurs demandes en fin d'année N ou début N+1 pour leurs actions déjà en cours et celles à venir.

3) Divers :

- ✓ Marc rend compte qu'il est allé au CA de la FNAS à Reims cette semaine (les 11 et 12 décembre).
La FNAS a résigné une nouvelle convention nationale avec BPCE. La FNAS souhaiterait qu'une refonte des conventions entre les ACEF et leurs Banques Populaires régionales soient refaites de même, et que l'ensemble des données soient retransmises à la BPCE. Marc, comme d'autres présidents d'ACEF, refuse que l'ensemble

des données financières concernant notre ACEF et la BPRI soient retransmises en l'état à BPCE ; s'agissant de données parfois confidentielles et touchant à la RGPD, sans savoir ce qui pourrait en être fait.

- ✓ Le cadeau de départ pour Agnès, décidé par les administrateurs lors du dernier CA, lui sera remis au nom de notre ACEF par Marc à l'occasion de sa visite la semaine prochaine au siège de la BPRI. Il nous transmettra des photos de l'événement sur le WhatsApp commun.

4) Point sur l'agenda et les prochaines réunions :

- Prochaine réunion du Bureau le vendredi 12 janvier 2024 à 9h30 (visio TEAMS).
- Réunion de CA le mercredi 24 janvier 2024 à 18h (en présentiel et visio TEAMS) au siège de l'ACEF RdP, avec en particulier à l'ordre du jour les élections d'un nouveau président.